

**Procès-verbal de la séance
du Conseil Communal d'Oron
tenue le lundi 3 mars 2014
à la grande-salle d'Ecoteaux**

Présidence : M. Jean-Luc Schwaar
Scrutateurs : M. Jean-Pierre Mathieu
M. Rémy Stuby
Secrétaire : Mme Lorraine Bard

Le Président du Conseil, Monsieur Jean-Luc Schwaar, ouvre la première séance du conseil communal de l'année à 20h. Il souhaite la bienvenue aux Conseillères et Conseillers, ainsi qu'aux membres de la Municipalité, et aux représentants de la presse: Mme Simon pour le Régional, M. Richard pour le Courier et M. Fernandez pour le Messenger.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour
--

1. Appel
2. PV de la séance du 2 décembre 2013
3. Communication du bureau
4. Communication de la Municipalité
5. PREAVIS MUNICIPAL N° 01/2014
Crédit pour le remplacement d'une conduite d'eau potable à Entre-Deux-Eaux à Palézieux-Village
6. PREAVIS MUNICIPAL N ° 02/2014
Crédit concernant une étude et devis pour l'analyse et la prospection de nouvelles ressources en eau souterraines - Ecoteaux
7. PREAVIS MUNICIPAL N° 03/2014
Crédit concernant une étude et devis pour l'analyse et la prospection de nouvelles ressources en eau souterraines - Site de la Longive à Oron-la-Ville
8. PREAVIS MUNICIPAL N° 04/2014
Crédit concernant une étude et devis pour l'analyse et la prospection de nouvelles ressources en eau souterraines - La Côte-aux-Tavans à Palézieux
9. Divers et propositions individuelles

Appel

- 55 Conseillers sont présents sur 68. Le quorum étant atteint, le Président ouvre formellement la séance.

PV du 2 décembre 2013

- **Le Président du Conseil** demande s'il y a des corrections/modifications. Aucune remarque n'est formulée sur le procès-verbal. Le PV, sera archivé tel quel.

Communication du bureau

- **Le Président du Conseil** informe que la commission de recours en matière de taxes et d'impôts va fonctionner pour la première fois. En effet, la Municipalité a reçu 40 recours au sujet de la taxe d'épuration et 1 recours pour la taxe sur les déchets.
- Le Président informe les membres du Conseil qu'ils recevront une invitation de la section du PLR Oron, M. Stucki pour une séance d'information sur le système d'élection proportionnel.

Communications de la Municipalité

- **M. Philippe Modoux, Syndic** souhaite la bienvenue aux Conseillers et à la Presse. Le projet de mise à l'enquête de l'entreprise Norba touche à sa fin, il y a une opposition. La Municipalité fera des propositions au Conseil et il devra ensuite décider.
- Lettre du corps enseignant, pour avertir la Commune que les enfants ne sont plus sous la surveillance des enseignants après les heures scolaires (attente du bus scolaire). La Municipalité recherche des solutions, mais cela aura un coût et il faudra trouver du personnel pour une très courte durée de travail. Une séance est prévue entre la Municipalité et le corps enseignant.
- 4 mai 2014, la commune organise une visite des 10 villages, des informations complémentaires suivront dans le journal « Le Courrier »,

PREAVIS MUNICIPAL N° 01/2014

Crédit pour le remplacement d'une conduite d'eau potable à Entre-Deux-Eaux à Palézieux-Village

- **Le Président du Conseil** passe la parole au Président de la Commission ad hoc.
- **M. Sylvain Dovat**, Président de la commission ad hoc, donne lecture du rapport de la commission chargée d'étudier le préavis.

- **M. Thierry Cuénoud**, Rapporteur de la commission des Finances, résume le rapport que celle-ci a rédigé.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres des commissions pour le travail effectué et ouvre la discussion sur ce préavis et les rapports de commissions. La parole n'est pas demandée, il passe au vote.

Le Préavis 01/2014 est accepté à l'unanimité.

PREAVIS MUNICIPAL N° 02/2014
Crédit concernant une étude et devis pour l'analyse et la prospection de nouvelles ressources en eau souterraines - Ecoteaux

- **Le Président du Conseil** passe la parole au Président de la Commission ad hoc.
- **M. Edouard Fonjallaz**, Président de la commission ad hoc, donne lecture du rapport de la commission chargée d'étudier le préavis.
- **M. Thierry Cuénoud**, Rapporteur de la commission des Finances, résume le rapport que celle-ci a rédigé.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres des commissions pour le travail effectué et ouvre la discussion sur le préavis et les rapports de commissions. La parole n'est pas demandée, il passe au vote

Le Préavis 02/2014 est accepté à l'unanimité.

PREAVIS MUNICIPAL N° 03/2014
Crédit concernant une étude et devis pour l'analyse et la prospection de nouvelles ressources en eau souterraines – site de la Longive à Oron-la-Ville

- **Le Président du Conseil** passe la parole au Président de la Commission ad hoc.
- **M. Edouard Fonjallaz**, Président de la commission ad hoc, donne lecture du rapport de la commission chargée d'étudier le préavis.
- **M. Thierry Cuénoud**, Rapporteur de la commission des Finances, résume le rapport que celle-ci a rédigé.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres des commissions pour le travail effectué et ouvre la discussion sur le préavis et les rapports de commissions. La parole n'est pas demandée, il passe au vote.

Le Préavis 03/2014 est accepté à l'unanimité

PREAVIS MUNICIPAL N° 04/2014
Crédit concernant une étude et devis pour l'analyse et la prospection de nouvelles ressources en eau souterraines – La Côte-aux-Tavans à Palézieux

- **Le Président du Conseil** passe la parole au Président de la Commission ad hoc.
- **M. Edouard Fonjallaz**, Président de la commission ad hoc, donne lecture du rapport de la commission chargée d'étudier le préavis.
- **M. Thierry Cuénoud**, Rapporteur de la commission des Finances, résume le rapport que celle-ci a rédigé.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres des commissions pour le travail effectué et ouvre la discussion sur le préavis et les rapports de commissions.
- **M. Sylvain Dovat** demande quel est le minimum d'eau potable pompée pour que « le jeu en vaille la chandelle ».
- **M. Frédéric Isoz, Municipal**, précise que pour Ecoteaux, cela représente 250 litres/min ; mais à partir de 150 litres/min, cela vaut la peine et c'est rentable.
- **M. Georges Locher** : quelle est l'autonomie en ressource d'eau de la commune ?
- **M. Frédéric Isoz, Municipal** : l'autonomie en eau de la commune est de 30%.
- **M. Georges Locher** demande quels sont les plans de développement de la commune à long terme, s'agissant de l'approvisionnement en eau. Il demande s'il est envisagé de développer les ressources locales afin de diminuer les achats à l'extérieur.
- **M. Frédéric Isoz, Municipal**, précise que l'exploitation de nouvelles ressources locales devrait permettre à la commune de garder 30% d'approvisionnement au moyen des sources situées sur son territoire, compte tenu de l'augmentation de la population. En ce qui concerne la consommation, nous sommes dans la moyenne Suisse de 184 litres/jour, par personne.
- **Le Président du Conseil** passe au vote comme la parole n'est plus demandée.

Le Préavis 04/2014 est accepté à l'unanimité

Divers et propositions individuelles

- **Le Président du Conseil** ouvre la discussion.
- **M. Florian Meyer** : depuis 2 ans, la Municipalité propose une patinoire artificiel pour un coût d'environ frs 60'000.-. Quel est le bilan de cette saison et est-ce que cela va continuer l'année prochaine ?
- **M. Philippe Modoux, Syndic**, indique que la patinoire a fermé hier, donc qu'il n'y a pas encore de bilan pour cette année, mais que le bilan est positif pour les écoles. L'objectif pour la Commune est de reconduire la patinoire pour l'année prochaine ; le montant était déjà inscrit dans le budget 2014.
- **M. Georges Locher** demande si la commune a étudié la réaffectation des locaux de l'entreprise Norba à Oron-la-Ville.
- **M. Olivier Sonnay, Municipal** : un crédit pour une étude avait été voté par le Conseil Communal à cette fin. Ce point a été mis en suspens pendant la mise à l'enquête des futurs locaux à Palézieux. La Municipalité va désormais relancer l'étude.

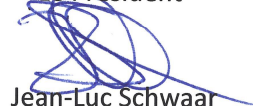
- **M. Daniel Jordil** remercie la Municipalité pour la pose de l'éclairage public à Palézieux.
- **M. Florian Meyer** : au sujet du bâtiment de l'Hôtel-de-Ville à Oron-la-Ville, quelle sera son affectation ?
- **M. Olivier Sonnay, Municipal**, répond qu'il y a eu une mise à l'enquête pour une transformation en appartements à l'étage. Les travaux sont en cours. La commune souhaite en revanche que le rez-de-chaussée demeure affecté à un restaurant. Un accord a été trouvé avec le nouveau propriétaire et la mise à l'enquête pour la partie du restaurant va s'ouvrir prochainement.
- **Le Président du Conseil** clôt ce point de l'ordre du jour.

Il remercie les membres de leur présence et souhaite une bonne fin de soirée à tous.

La séance est levée à 20h45.

Procès-verbal accepté par le Bureau du Conseil, le 24 mars 2014

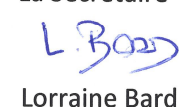
Le Président


Jean-Luc Schwaar

Au nom du Conseil Communal



La Secrétaire


Lorraine Bard